

**Procès-verbal de la deuxième réunion du
Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCES)
le mardi 3 mars 2026 à 16 h 30
Salle Nouvel-Ontario et
par l'entremise de Microsoft Teams**

Présences :

Monique Aubin-Gagné	Conseillère scolaire
Raymond Joanisse	Conseiller scolaire
Nicole Cousineau	Association du Syndrome de Down de Sudbury
Réjeanne Dénomme	Professeure, Collège Boréal et présidente du Comité
Sylvie Courchesne	Société de l'aide à l'enfance

Absences motivées :

Lise Montpellier	Service central d'admission de navigation NEO
Ginette Roberge	Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne
Stéphane Coutu	Représentant de la FÉESO
Monia Hachez	Réseau communautaire pour enfants
Bryanne Laurin	Autisme Ontario

Membres du personnel :

Chantal Lafleur	Directrice du Service spécialisé à l'élève
Tammy Séguin	Surintendante de l'éducation
Tracey-Lynn Foucault	Surintendante de l'éducation

Observateur :

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Joannis, propose, appuyé par Mme Nicole Cousineau, que l'ordre du jour de la deuxième rencontre du 3 mars 2026 soit adopté.

Adoptée

2. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion du 9 décembre 2025

Mme Monique Aubin-Gagné propose, appuyée par Mme Nicole Cousineau, que le procès-verbal de la deuxième rencontre du 9 décembre 2025 soit adopté.

Adoptée

3. Affaires découlant du procès-verbal

→ Sans objet

4. Mise à jour du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

→ Résultat de l'OQRE : Mme Tracey-Lynn Foucault présente que les résultats de l'an passé montrent des tendances positives, avec quelques fluctuations selon les matières et les niveaux. En lecture et écriture, les progrès sont stables, tandis que les mathématiques affichent des améliorations notables, notamment une hausse de 6 % en 3e année, 9 % en 6e année et 25 % en mathématiques TPM. L'équipe analyse ces résultats pour identifier les succès et cibler les domaines à améliorer, avec un accent particulier sur la lecture dès le jardin d'enfants jusqu'à la 4e année.

Pour soutenir la littératie et l'écriture, plusieurs stratégies sont mises en place : planification, orthographe, vocabulaire, dictée, autorégulation et suivi personnalisé via le service spécialisé (3^e à 8^e année). En mathématiques, des travaux ciblés s'inscrivent dans les priorités du ministère, pour assurer une approche cohérente et structurée.

Le développement professionnel des enseignants est également prioritaire : approfondir la matière, s'approprier des contenus et renforcer la confiance dans la transmission. Les élèves sont encouragés à comprendre leur rôle, à évaluer leur apprentissage et à utiliser des stratégies pour améliorer leur rendement.

Des outils numériques, comme Knowledgehook, permettent de réinvestir les apprentissages et de suivre les progrès des élèves dès la première année jusqu'à la 7^e ou 8^e année. Ces outils offrent des rapports détaillés et des activités adaptées, appréciées par les élèves pour leur aspect ludique.

Enfin, au secondaire, le TPCL et les projets pilotes visent à intégrer les apprentissages dans toutes les matières, assurer la continuité et renforcer la collaboration au sein des équipes SAA (Service d'appui à l'apprentissage) et SSE (Service spécialisé à l'élève). Ces initiatives, combinées à l'analyse des résultats, confirment que nous sommes sur la bonne voie pour améliorer la réussite des élèves dans toutes les disciplines.

→ Foire de carrière au CSC Nouvelon : Mme Chantal Lafleur partage que, le 31 janvier, une foire de carrière a eu lieu à l'École secondaire du Sacré-Cœur à Sudbury, mettant

en valeur les carrières offertes au CSC Nouvelon. L'événement a attiré un grand nombre de participants et plusieurs étudiants y ont pris part, exprimant un intérêt pour les différentes carrières. Le succès de cette journée devrait favoriser le recrutement dans tous les domaines de travail du CSC Nouvelon.

5. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève

→ Somme liée à l'incidence spéciale pour 2025-2026 : Mme Chantal Lafleur partage, comme mentionné lors de la dernière réunion, nous étions en processus de soumission du rapport lié à l'incidence spéciale pour l'année 2025-2026. Ce rapport a été transmis au ministère en janvier, et elle est maintenant prête à partager les résultats.

Pour 2025-2026, le pourcentage d'élèves ayant des besoins complexes est de **7,27 %**, soit 77 élèves sur 1 059 identifiés comme ayant des besoins particuliers complexes. Pour mettre cela en perspective : en juin 2024, ce pourcentage était de 6,67 %, en octobre 2024 de 7,16 %, et maintenant, en janvier 2026, il atteint 7,27 %.

Bien que l'augmentation soit progressive, elle est constante sur plusieurs années. Même si nous avons observé une diminution globale des effectifs, le nombre d'élèves à besoins complexes ne diminue pas. Cela souligne l'importance pour le Conseil de poursuivre l'analyse des services offerts et de s'assurer que les ressources et supports disponibles répondent adéquatement aux besoins de ces élèves.

6. Mise à jour du ministère de l'Éducation

→ Vérification SIS 2024-2025 / AES 2023-2024 au CSC Nouvelon : Mme Chantal Lafleur partage que le CSC Nouvelon est en cours de vérification de ses dossiers SIS 2024-2025 et de la soumission pour l'allocation d'équipements spécialisés 2023-2024. Le ministère examine les montants soumis et pose des questions sur les éléments et les pratiques efficaces et ceux nécessitant des améliorations.

Nous avons clairement souligné que l'allocation actuelle pour un élève à besoins complexes ne couvre pas les dépenses réelles engagées par le conseil, un point également soulevé par d'autres conseils scolaires. Des rencontres ciblées sont prévues cette semaine et jusqu'à la fin mars, et un compte rendu complet sera partagé avec le comité pour résumer les éléments soulevés.

Bien que l'allocation ait légèrement augmenté, elle reste limitée. La formule actuelle prend en compte l'effectif total du conseil et non les besoins spécifiques de chaque élève, ce qui désavantage particulièrement les conseils plus petits comme le nôtre.

Lors des discussions avec le ministère, nous avons fourni des exemples concrets d'élèves dont les besoins importants ne sont pas couverts par la formule actuelle, par exemple un élève en maternelle récemment diagnostiqué diabétique instable nécessitant un plan de soins pour sa sécurité et un soutien accru. Le ministère a pris note de ces points et comprend que la formule actuelle ne répond pas entièrement aux besoins de tous les élèves.

Malgré ces défis liés au financement et à l'augmentation des besoins complexes, notre équipe continue de gérer efficacement les ressources, de valoriser l'utilisation des outils technologiques pour le suivi de l'équipement spécialisé, et de défendre les intérêts des

élèves auprès du ministère.

7. Documents

- Résultats de l'OQRE
- Communiqué de presse; Le CSC Nouvelon invite la communauté à sa foire de carrière à Sudbury

8. Levée de la séance

Mme Monique Aubin-Gagné propose la levée de séance, appuyée par Mme Nicole Cousineau.

Adoptée

C. c. Stephen Simard, chef régional, ministère de l'Éducation
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon
Service spécialisé à l'élève